

2008/8767 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2008 AU TITRE DU
CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DES
DELINQUANCES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A
DIFFERENTES ASSOCIATIONS (DIRECTION DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lyon a pour objectifs de développer les actions de prévention de la délinquance, de mettre en cohérence et d'assurer la complémentarité entre les actions de prévention, de répression et de solidarité, en s'appuyant notamment sur le réseau des partenaires associatifs du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon.

Le CLSPD constitue donc l'organe de concertation sur les priorités des actions contre l'insécurité autour desquelles doivent se mobiliser les institutions, les organismes publics et privés ainsi que les structures associatives concernées.

La programmation financière du CLSPD s'inscrit dans le contexte du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) 2007-2009, qui succède au Contrat de ville 2000-2006 et constitue désormais le cadre d'intervention des politiques publiques en faveur des quartiers prioritaires cumulant les difficultés sociales, urbaines et économiques les plus grandes.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 de Lyon vise à :

- réduire les écarts qui caractérisent les quartiers prioritaires au regard de la moyenne de la ville et de l'agglomération en matière de réussite éducative, d'accès à l'emploi, d'offre de logements et d'accès à la santé ;
- revaloriser ces quartiers tant sur le plan urbain que social ;
- mieux prendre en compte les questions relatives à la lutte contre les discriminations, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le développement des initiatives locales.

La mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale repose à la fois sur :

- des projets de territoire, élaborés sous la forme de schémas de développement territorial qui, pour chaque quartier prioritaire, en précisent les enjeux, les objectifs poursuivis, les résultats attendus de l'action publique locale et les indicateurs d'évaluation,
- et la mobilisation et l'adaptation des différents dispositifs de politique publique, tel que le CLSPD en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

Les projets qui vous sont proposés dans le tableau ci-après ont été retenus pour leur pertinence en fonction, d'une part, des objectifs poursuivis dans les quartiers inscrits au Contrat Urbain de Cohésion Sociale, notamment s'agissant des actions éducatives en direction des adolescents, et d'autre part au regard des objectifs prioritaires du CLSPD pour 2008 :

- médiation de quartier et gestion des conflits ;
- aide, soutien et accompagnement des victimes ;
- prévention de la récidive : notamment l'aide aux sortants de prison (insertion socioprofessionnelle, logement, lien social) ;
- appui aux initiatives locales en matière de soutien à la fonction parentale ;
- appui aux initiatives locales en matière de communication et de citoyenneté ;
- justice de proximité et accès au droit.

En complément de son soutien aux actions des associations s'inscrivant dans les objectifs du CLSPD, la Ville de Lyon a recruté des agents dont la mission est entièrement dévolue à la mise en application des orientations du CLSPD. L'Etat participe au financement de ces postes sous forme de subventions versées à la Ville de Lyon. Pour 2008, la contribution de l'Etat est sollicitée à hauteur de :

- 28 000 euros pour le poste de coordonnateur social intervenant sur le champ direct de la prévention et la sécurité, en relation avec la police, la justice et les associations de victimes ;
- 22 000 euros pour le poste de chargé de mission prévention qui coordonne toutes les actions prévention sécurité menées par les associations et les services municipaux, y compris les actions « chantiers jeunes » et « Ville Vie Vacances » ;
- 49 500 euros pour le recrutement en cours de deux nouveaux agents coordonnateurs sociaux qui viendront en renfort du poste existant.»

Vu lesdites conventions ;

Vu les avis des Conseils des 9 arrondissements ;

MM. Pelaez et Julien-Laferrière ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Oùï l'avis de sa Commission Déplacements – Voirie – Sécurité ;

DELIBERE

1. Les subventions ci-dessous sont allouées aux structures mentionnées dans le tableau ci-après, dans le cadre de la programmation financière 2008 au titre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lyon, pour un montant total de 119 500 euros.

Maître d'ouvrage	Actions	Subventions Développement Territorial Service 22340 CLSPD Programme DELINQ S Opération PREVDSUB		Observations
		Fonctionnement	ligne de crédit	
1er Thème : Actions visant à favoriser la médiation de quartier et la gestion des conflits				
Boutique de Droit 45, rue Smith 69002 LYON	- Renforcement de la justice de proximité. Permanences d'accès aux droits et de médiation organisées dans les 1er, 2ème, 3ème, 7ème et 9ème arrondissements	44 500 €	LC 2668	
2ème Thème : Actions visant à favoriser l'aide et le soutien et l'accompagnement des victimes d'actes délictueux				
Le Mas Service Info Victimes	Permanences d'accueil des victimes dans les commissariats, maisons de justice et locaux de l'association. Formation des personnels en contact avec les victimes. Intervention dans les collèges	12 500 €	LC 2668	subvention correspondant à deux mois d'activité: janvier, février
3ème Thème : Actions visant à favoriser la prévention de la récidive				
CLLAJ 3, rue de l'Abbé Rozier 69001 LYON	- Actions de soutien à l'accès au logement pour les sortans de prison (travail d'information effectué dès la prison, puis aide à l'hébergement à la sortie)	12 000 €	LC 2668	
Accueil San Marco 68, cours Suchet 69002 LYON	- Accueil et écoute des familles de détenus (accueil convivial des personnes en attente de parloir des prisons St Paul et St Joseph, aide aux démarches, renseignements divers...)	3 500 €	LC 2668	
Axès Libre 2, bis rue Jangot 69007 LYON	"Atelier photo, Entre-mondes, Face cachée, Printemps des poètes" Animation d'ateliers photos, expression corporelle, théâtre et poésie, à destination des personnes incarcérées	5 000 €	LC 2668	
4ème Thème : Actions visant à favoriser le soutien à la génération adulte, le renforcement de la fonction éducative des parents				
Relais Enfants Parents (REP) 4, rue Verlet-Hanus 69003 LYON	- Maintien du lien entre enfants et parents incarcérés (organisation de visites des enfants au parent incarcéré et d'ateliers et fêtes ayant pour but de maintenir la relation familiale quand cela est possible)	5 000 €	LC 2668	
Femmes Information Liaison 8, avenue Henri Barbusse 69190 SAINT FONTS	-Aide et soutien de parents et enfants témoins ou victimes de violences familiales (sur Lyon: permanences d'accueil dans les mairies des 5ème, 8ème et 9ème arrondissements)	6 100 €	LC 2668	
Parrains par mille	-Soutien à la parentalité, parrainage d'enfants. Des "parrains" et "marraines" s'engagent auprès d'un enfant avec lequel ils partageront un instant de vie (sortie d'école, week end, vacances...) qui lui permettra de le sortir d'un quotidien difficile.	3 000 €	LC 2668	
5ème thème: Actions de prévention dans les quartiers ou secteurs sensibles				
1er arrondissement (Pentes Croix Rousse)				
Centre Social Quartier Vitalité 7, rue Saint Polycarpe 69001 LYON	-Animation prévention 11/17 et 18/20 ans: accueil hebdomadaire à dominante sportive et accueil informel en journée pour orienter vers les bons interlocuteurs, les jeunes les plus en difficulté.	2 000 €	LC 2668	
5ème arrondissement				
Centre Social du Point du Jour 10, impasse Secret 69005 LYON	- Foot en scène (activité hebdomadaire foot en salle, destinée à amener les jeunes à s'investir dans des projets individuels ou collectifs).	2 000 €	LC 2668	
7ème arrondissement				

SLEA 1, passage des Peupliers 69100 VILLEURBANNE	- Boîte éducative. Approche de cette discipline sportive sous forme d'initiation, en vue d'impliquer dans un club ou une structure socio-éducative les jeunes qui ne les fréquentent pas habituellement.	2 000 €	LC 2668	
9ème arrondissement				
MJC de la Duchère 237, av des Erables 69009 LYON	"Espace jeunesse 300 jours 30 jeunes". Diverses activités chantiers, animations, rencontres, débats, départs autonomes, organisées régulièrement comme préalable de parcours vers l'emploi pour les 16/25 ans	16 900 €	LC 2668	
Tous arrondissements				
Mission Locale des Jeunes de Lyon 10, quai Jean Moulin 69001 LYON	-Réfèrent chantiers jeunes (Recensement des jeunes susceptibles d'intégrer un parcours de formation - Mobilisation du partenariat local, notamment les bailleurs sociaux, pour la recherche de chantiers pouvant leur correspondre. Accompagnement social des jeunes pendant la période de chantier et suivi à l'issue de l'opération.	5 000 €	LC 2668	
Totaux		119 500 €		

2. La convention cadre 2008-2010 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Boutique de Droit » est approuvée.

3. Le modèle type de convention d'application susvisé, devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à :

- signer lesdits documents ;
- solliciter auprès de l'Etat les participations prévues pour la mise en œuvre des actions retenues sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon.

5. La dépense correspondante, soit 119 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 2668, nature 6574, fonction 520.

6. Les recettes correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 2671 – nature 74718 – fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. L. TOURAINE